



Police

**Police Locale - 5293
ZP Hesbaye - Ouest**

Rue Joseph Wauters 68
4280 HA NNUT
Tél. : 019/ 659 . 500
Fax : 019/ 659 . 571
ZP.HesbayeOuest@police.belgium.eu

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SURVEILLANCE EN CAS D'ABSENCE

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom et prénom :
Adresse :
N° de téléphone / gsm :
Adresse de votre destination :
Adresse email :

DURÉE DU SÉJOUR

Date de départ : le / / à h
Date de retour : le / / à h

VÉHICULE (S) PRÉSENT (S)

Véhicule dans le garage : OUI / NON Marque et n° de plaque :
à l'extérieur : OUI / NON Marque et n° de plaque :
AUTRES ENDROITS QUE L'HABITATION À SURVEILLER (HANGAR, ABRIS DE JARDIN,...)

MESURES PRISES POUR PROTÉGER L'HABITATION

Installation d'un système d'alarme : OUI / NON
Installateur : (Nom et n° de téléphone)
Minuterie à l'intérieur de l'habitation : OUI / NON
Type d'appareil commandé par celle-ci : éclairage / radio /
heure de fonctionnement de ... à
Eclairage à l'extérieur : OUI / NON
Chien de garde dans votre propriété ou autres animaux : OUI / NON
précisez.....
Autre mesure de prévention ou de sécurité :

.....

PERSONNE DE CONTACT:

Nom et prénom :
Adresse :
Téléphone :
Véhicule et N° de plaque (Si la personne se présente à l'adresse lors de votre absence) :
.....

- Dispose des clés de la maison
 Possède le code de l'alarme

PERSONNES AUTORISEES A ENTRER DANS LA PROPRIETE PENDANT VOTRE ABSENCE (aide ménagère, jardinier,...)

Nom(s) et prénom(s) :
Téléphone :
Véhicule et N° de plaque :.....

Date :	Signature :
---------------	--------------------

Je souhaite, via ce formulaire, obtenir la surveillance policière de mon habitation durant la période indiquée.
J'autorise la visite de la police dans ma propriété, et ce, de jour comme de nuit.
En cas de circonstance particulière, j'autorise la police à entrer dans mon habitation.

Je m'engage à avertir la zone de police Hesbaye Ouest en cas de changement de date de départ ou de retour.

Les données reprises dans le présent document sont soumises à la loi sur la protection de la vie privée.
Elles ne seront pas communiquées à d'autres personnes, ni utilisées à des fins commerciales (loi du 08/12/1992).